

Montréal, le 31 janvier 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet: Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) et de distribution d'électricité (le Distributeur) relative au poste des Patriotes**  
**Dossier de la Régie : R-4030-2017**

---

Maître Fréchette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 30 janvier dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur et au Distributeur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses documents, soit **le 9 février 2018 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml